

CAP MAÇON



CAP :

- Recrutement post 3ième
- Capacité 15 places
- Coursus en 2ans
- 16 semaines de stage en entreprise
- 17 h enseignement professionnel hebdo.

Le métier

Le maçon participe directement à la construction de maisons individuelles ou collectives, de bâtiments industriels et d'ouvrages d'art.



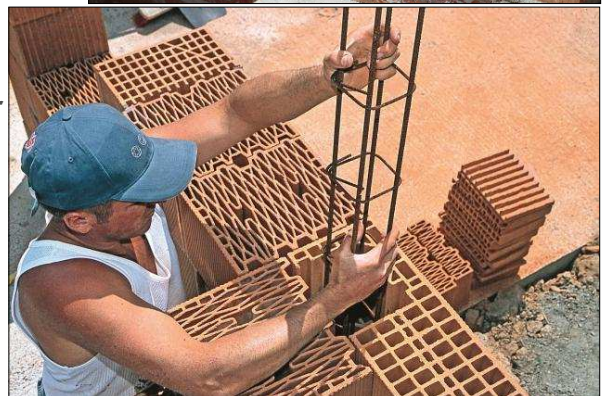
Contexte professionnel

- **Préparation** des éléments porteurs du bâtiment
- **Réalisation** des murs avec du béton coulé dans des moules et renforcé par des armatures métalliques
- Montage des façades, des cloisons et des planchers en béton.

Le travail des autres corps de métier dépend de la qualité de son travail et du respect du planning.

**Qualités
requis :**

*soin
rigueur*



Exemple d'ouvrage en construction



<http://urbain-vitry.entmip.fr>

0310053p@ac-toulouse.fr